

La Région Languedoc-Roussillon, acteur majeur du Pôle chimie

Avec ses 300 chercheurs, 150 techniciens et ingénieurs, et 300 visiteurs et doctorants, la chimie régionale bénéficie d'une renommée nationale et internationale. Après Paris, l'Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM) est l'école la plus réputée et la chimie montpelliéenne occupe la troisième place nationale, après Paris et Strasbourg.

Aujourd'hui, une chimie nouvelle voit le jour, une chimie au service du développement durable. Cette science est porteuse de développement, de richesses et d'emplois. Pour que le Languedoc-Roussillon reste en pointe dans le secteur, la Région a choisi de s'engager au côté de l'Etat pour la constitution d'un véritable Pôle chimie regroupant la recherche et sa valorisation, l'enseignement et la formation professionnelle, sur un même campus à Montpellier et un autre à Marcoule. Une ligne spécifique, dotée d'un budget de 41 M€ (25 M€ de la Région, 16 M€ de l'Etat) a été inscrite au Contrat de projets Etat-Région, afin d'accélérer la réalisation de ce pôle.

L'ambition de la Région : unir toutes les forces de la chimie

La recherche en chimie au niveau régional, ce sont quatre entités :

- › l'Institut Max Mousseron, lié à l'Université Montpellier I, travaille sur la molécule et le médicament,
- › l'Institut Gerhardt, spécialisé de la molécule aux matériaux,
- › l'Institut européen des membranes,
- › l'Institut de chimie séparative de Marcoule CEA.

Le projet régional, développé par les Universités Montpellier I et II, l'Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM), le CEA et le CNRS, rapproche ces quatre entités pour créer un Pôle chimie pour le développement durable et les installer sur le même campus et sur Marcoule.

L'objectif est de fédérer les ressources de chacun autour des grandes thématiques suivantes :

- › l'énergie et les matériaux,
- › la préservation des ressources et la protection de l'environnement,
- › la chimie au service de la santé et du bien-être de l'homme.

Il s'agira, en outre, de présenter la candidature de la chimie en Languedoc-Roussillon à la reconnaissance de l'Etat comme Réseau thématique de recherche avancée (RTRA).

Un campus unique grâce à la Région

Les trois instituts montpelliérains seront, par ailleurs, réunis sur un même campus. Dans cette optique, la Région a procédé à l'achat du site de l'Etablissement français du sang (EFS) à Montpellier pour un montant de 7 M€. Ce site représente une réserve foncière stratégique, avec le campus du CNRS et celui de l'Université Montpellier 2. La Présidente du CNRS a fait part de son souhait de soutenir un projet ambitieux dans la région.

Le Pôle chimie aura également pour but de développer l'offre de formations (initiale ou continue) en chimie dispensée en Languedoc-Roussillon. Actuellement, elle se décline dans différents établissements :

l'ENSCM, les Universités Montpellier 1 et 2 (UM 1, UM 2), Polytech, Les IUT de chimie de Sète, Montpellier et Nîmes, L'Ecole des Mines d'Alès (EMA).

Le but est de conforter cette offre pour constituer des filières d'excellence adossées aux domaines d'expertise du Pôle chimie. Trois objectifs stratégiques seront poursuivis :

- › affirmer l'excellence d'un cursus de formation pour et par la recherche, pour le secteur public ou privé (niveau Master et Doctorat),
- › conforter l'excellence d'un cursus ingénieur ouvert sur la recherche et l'innovation (niveau Master),
- › soutenir des cursus spécialisés ciblant des secteurs d'activité porteurs d'emploi et de développement économique (niveau Licence et Master).



Un Pôle chimie pour faire rimer recherche et développement économique

L'engagement de la Région pour la constitution d'un Pôle chimie porte également sur la valorisation de la recherche.

La chimie nouvelle, au service de l'environnement, doit également bénéficier aux entreprises tournées vers le développement durable.

En créant les conditions les plus propices pour la recherche, la Région entend non seulement attirer les meilleurs chercheurs et étudiants, mais également les entreprises les plus performantes du secteur. Positionner le Languedoc-Roussillon comme une des régions les plus performantes dans le domaine, c'est favoriser la création d'emplois et de richesses sur tout le territoire.

Cette valorisation sera réalisée en concertation et en partenariat très étroit avec les structures existantes : Transfert LR, Languedoc-Roussillon incubation (LRI), les réseaux d'incubateurs, les cellules de valorisation des universités, de l'ENSCM, du CNRS, etc.

Les actions seront conduites suivant deux axes :

› la valorisation institutionnelle :

elle visera notamment à promouvoir et organiser les recherches pluridisciplinaires dans les domaines de la santé humaine, de l'énergie et de l'environnement, coordonner les moyens d'analyse lourds et nécessaires au transfert de technologies pour les rendre accessibles aux PME-PMI notamment, favoriser et maîtriser la propriété industrielle, faciliter et améliorer les relations des chercheurs avec leurs partenaires, intensifier la communication scientifique au sein du pôle, faciliter la mobilité des chercheurs et enseignants ou encore nouer des collaborations fortes avec les laboratoires internationaux...

› la valorisation économique :

Elle permettra de répondre aux besoins de l'industrie, de faciliter la mixité public / privé, de renforcer les relations et le partenariat avec le secteur industriel, de sensibiliser les jeunes doctorants ou post-doctorants à la création d'entreprises, d'améliorer la qualité de l'hébergement des jeunes entreprises ou encore de créer une formation spécialisante dans le management et la création d'entreprise.

Une convention comme première pierre

Première pierre à l'édification du Pôle chimie régional, la convention signée aujourd'hui entre les partenaires, UM 1 et 2, ENSCM, CEA Marcoule et CNRS, sous la haute autorité de la Région et l'Etat.

Cette convention, qui fixe les principaux objectifs de la démarche, énumère également les prochaines étapes, traduisant ainsi le dynamisme des équipes qui se sont retrouvées autour du projet.

Au 31 janvier 2008, un Comité de pilotage composé des représentants des cinq partenaires ainsi que de deux représentants de l'Etat et de la Région devra être mis en place. Un directeur de projet, des groupes de travail et leurs pilotes devront également être désignés.

Au 31 mars 2008, c'est un Conseil des personnalités extérieures qui devra avoir été créé. Ce conseil assiste le Comité de pilotage et participe à la définition de la stratégie du Pôle chimie.

Suivra pour le 31 mai 2008 la proposition du schéma immobilier du campus de Montpellier au Comité de pilotage.

Le dossier nécessaire à la constitution du RTRA devra être finalisé au 30 juin 2009.

La Région fait de la Recherche un des moteurs de la croissance du Languedoc-Roussillon

Avec ses cinq universités, ses sept Grandes écoles et ses neuf organismes de recherche, le Languedoc-Roussillon est un véritable pôle d'excellence en matière de recherche, se classant cinquième région française par le nombre de ses chercheurs publics.

La Région s'est donc volontairement mobilisée, dès 2005, afin de soutenir ce moteur pour la croissance de son territoire, en cohérence avec son Schéma régional de développement économique (SERVIR). C'est en effet la perspective de rapprocher recherche et entreprises qui a motivé la Région à s'investir dans un domaine qui ne relève pas de ses compétences.

En contribuant à créer des entreprises innovantes et à attirer de grands centres de recherche publics ou privés, la Région favorise l'essor économique de tout son territoire.

Pour 2007, ce sont ainsi près de 21 M€ qui ont été consacrés à cette politique.

Parce que la Recherche est un atout essentiel pour l'économie et l'emploi du Languedoc-Roussillon, la Région a mis en place un ensemble d'actions et des financements sans précédent, comme :

- 2 M€ par an pour le cofinancement d'allocations doctorales (120 thésards soutenus chaque année),
- 5 M€ attribués à 28 Grands plateaux techniques pour la recherche et l'innovation, dans les domaines de la Santé et des Biotechnologies, de l'Informatique et du Multimédia, de l'Environnement et du Développement durable, de la Productique et de la Mécanique...
- plus de 850 000 euros depuis 2004 pour soutenir l'incubation de projets de création d'entreprises innovantes, en partenariat avec Languedoc-Roussillon incubation (LRI), soit 54 projets aidés,
- 1,3 M€ pour l'association Transferts-LR, qui met en œuvre la politique d'innovation et de transfert de technologie voulue par la Région et par l'Etat,
- dans le cadre du dispositif ARPE (Aide à la recherche en partenariat avec les entreprises) des gratifications de 30 000 à 50 000 euros pour tout laboratoire qui gagne un appel d'offre national, européen ou international en entraînant une ou deux entreprises régionales avec lui, l'entreprise recevant, elle, une aide de 10 000 euros.

La Région appuie enfin Synersud, réseau qui regroupe 17 structures d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes à vocations différentes, mais qui travaille en collaboration étroite dans la chaîne de l'innovation (LRI, incubateur de l'Ecole des Mines d'Alès, pépinières, maisons des entreprises...).

Contact

Virginie Angelini
Direction de la Communication - Hôtel de Région
201 avenue de la Pompignane - 34 064 Montpellier Cedex 2
04 67 22 80 35
angelini.virginie@cr-languedocroussillon.fr



La Région s'engage pour faire de la chimie en Languedoc-Roussillon un moteur d'emplois de demain

→ Signature de la convention sur le Pôle chimie Languedoc-Roussillon pour le développement durable

Dossier de presse
Mercredi 19 décembre 2007

